

EVALUATION DE L'ECONOMIE SOUTERRAINE EN ALGERIE

Ali LATRECHE *

RESUME

Connaître l'économie souterraine figure en bonne place parmi les nombreux défis que pose la mesure macro-économique dans les pays en voie de développement particulièrement lorsque les données statistiques permettant une approche directe font défaut. Cet article définit les divers concepts de l'économie souterraine selon le SCN de 1993. Il décrit également les mécanismes favorisant la croissance de ce type d'économie. Enfin il présente un cadre d'analyse empirique simple qui intègre et mesure l'économie souterraine comme part de l'économie globale du pays et apporte une approche différente à certains concepts macro-économiques. Les résultats obtenus semblent confirmer l'hypothèse de l'analyse et permettent de cerner la dynamique de l'économie souterraine en Algérie en étudiant les facteurs de sa croissance et d'énoncer des implications dans les choix de décisions de politique économique.

MOTS CLES

Activité économique globale, Evaluation, PIB, Corruption, Imposition, Economie souterraine, Production illégale, Système de collecte de données de base.

CODE JEL : E 26

1 - INTRODUCTION

Au lendemain de son indépendance et jusqu'en 1985, l'Algérie a évolué dans un système d'économie planifiée et centralisée dont le souci majeur était de mettre sur pied une industrie à qui on a confié

* Faculté des sciences économiques et de gestion Université du 8 Mai 1945 24000 Guelma Algérie Email : latrali@yahoo.fr

la lourde tâche de la résorption du chômage au détriment de la productivité et de la rentabilité.

L'année 1986 marque le début d'une période de restructuration et de mise en liquidation de la majeure partie des entreprises de l'Etat accompagnée d'une compression des effectifs. En quelques années, c'est un grand nombre de travailleurs qui s'est trouvé à la rue. Ce départ massif des travailleurs couplé avec une constante poussée démographique et avec un fort taux d'échec scolaire a fait que, très vite, les rues des villes se sont remplies de jeunes et moins jeunes chômeurs. Sans ressources ni assistance, cette population n'a d'autre solution que la "débrouillardise" pour subvenir à ses besoins.

Aujourd'hui la politique économique tente de se réorienter vers une économie "libérale". La lutte contre l'économie souterraine figure parmi les déclarations d'intention du gouvernement. Mais au vu des moyens engagés, on se rend très vite compte que ce phénomène n'est pas prêt de disparaître. Bien au contraire, il s'amplifie et se diversifie. Cependant, même s'il continue de gangréner finances¹ du pays, ce phénomène a le mérite d'assurer l'emploi et les revenus pour une frange importante de la population. Alors que les moyens d'observation directe font défaut, comment peut-on mesurer l'ampleur de l'économie souterraine pour l'intégrer dans l'économie globale et quelles sont les raisons de son développement? Pour traiter de cela, on se propose de définir la notion d'économie souterraine selon le concept du système de comptabilité nationale (SCN) de 1993, puis on évoque les facteurs favorisant sa croissance pour ensuite aborder la question de son évaluation et de son intégration dans l'économie globale du pays.

Cet article se propose d'évaluer les activités de production non comptabilisées dans le PIB. C'est dans le SCN de 1993 que la définition du domaine de production est la plus large pour englober un ensemble d'activités économiques dont une partie ou la totalité de la production échappe à l'enregistrement soit parce qu'elles font partie des activités souterraines non-observables soit à cause de lacunes dans le dispositif d'enregistrement. Le SCN de 1993 est le point d'ancrage conceptuel sur lequel s'articulent les notions d'économie souterraine auxquelles cet article fait référence.

¹ Evasion fiscale, non paiement des charges sociales, écoulement de produits subventionnés à travers le commerce transfrontalier, etc.

2 - LES SPECIFICITES DE L'ECONOMIE ALGERIENNE

Depuis 1986, l'économie algérienne a tenté une reconversion pour aller vers une économie de marché. Deux décennies plus tard, il est encore difficile de caractériser exactement l'économie de ce pays.

2.1 - Les insuffisances du système de collecte de données de base

Après avoir assez convenablement rempli les fonctions qui lui ont été assignées en contexte d'économie planifiée, le système de collecte de données de base n'a pu s'adapter à la nouvelle logique d'ouverture libérale. Au sortir d'une longue période de destruction terroriste, le système national d'information statistique se retrouve archaïque, désintégré, sous-encadré, faiblement performant et d'une médiocre fiabilité.

Sa cohérence interne s'est affaiblie avec la marginalisation de la fonction de planification, la mise en place du programme d'ajustement structurel -qui a consacré les variables financières-, avec l'émergence d'une multitude de centres de décision et avec la dislocation de ses anciens supports et relais, constitués principalement des entreprises publiques. L'annonce prématurée de la disparition de ces dernières a fini d'émousser toute volonté de production d'informations statistiques, lorsque ces dernières ne sont pas purement et simplement tronquées ou travesties.

L'apparition d'une multitude d'entreprises privées, de petite taille, peu enclines, voire rétives à toute collecte de données, a aggravé la propension à la marginalisation de la fonction de collecte d'information. Le système de collecte de données de base (CNES, 2004) se caractérise actuellement par d'importantes insuffisances par rapport à ce qu'il doit être, en référence aux évolutions enregistrées dans la plupart des pays de même niveau de développement. Ces insuffisances couvrent plusieurs domaines:

- un retard dans les nomenclatures, la mise à jour des fichiers et sur le plan normatif,
- une mauvaise coordination et une insuffisance des réseaux de collecte de données,
- une insuffisance des travaux d'analyse, de consolidation et de synthèse de l'information.

Devant le manque d'effort de normalisation et d'homogénéisation des conceptions, méthodes et procédures, la collecte de données de base a conduit à une production de statistiques quantitativement insuffisantes et qualitativement peu fiables.

2.2 - Les deux principaux secteurs économiques

Aujourd'hui, l'économie algérienne se caractérise par la coexistence, en apparence pacifique, de deux secteurs.

Le secteur étatique représenté par l'ensemble des entreprises qui sont la propriété totale ou partielle de l'Etat et qui assurent une partie importante de la distribution des revenus salariaux industriels. Ces entreprises activent principalement dans l'industrie mécanique, la métallurgie, les hydrocarbures, l'énergie, le transport aérien, ferroviaire et maritime, l'hôtellerie et les travaux publics. Ce secteur formel emploie des milliers de travailleurs et constitue le tissu industriel lourd dont les activités de production sont à peu près correctement et systématiquement comptabilisées.

Le second ensemble est constitué par le secteur privé qui regroupe une multitude d'unités de production et de services ayant pour la grande majorité le statut juridique d'unités économiques à responsabilité limitée appartenant à un individu ou un groupe d'individus. Cet ensemble constitue l'essentiel du corps des PME/PMI et couvre la construction, la manufacture, la transformation du plastique, l'agro-alimentaire et les activités artisanales. Il emploie une main-d'œuvre surtout non qualifiée, non ou peu instruite, ignorant souvent même ses droits fondamentaux.

2.3 - Les activités souterraines

La notion d'économie souterraine (également appelée économie clandestine, parallèle, etc. (Van Eck, 1987)) fait référence à un concept largement accepté et utilisé par tous mais différemment apprécié selon l'optique du système économique dans lequel on se situe. Le cadre conceptuel auquel on se réfère pour définir l'économie souterraine trouve son essence dans le SCN de 1993, système universel. Il n'est pas toujours facile de qualifier les divers types d'activités économiques souterraines qui dominent la sphère de production en Algérie. En effet, les barrières et les limites entre chaque catégorie ne sont pas toujours clairement définies. Conceptuellement, on distingue trois catégories d'activités souterraines à

savoir les activités dissimulées, les activités informelles, les activités illégales. A cela il faut ajouter les lacunes liées au système de collecte de données lui-même.

2.3.1 - Les activités dissimulées

Cette catégorie (OCDE, 2003) regroupe des activités qui sont à la fois productives d'un point de vue économique, tout à fait légales d'un point de vue administratif mais délibérément soustraites au regard de l'administration fiscale pour différentes raisons. Beaucoup de raisons peuvent pousser une entreprise à dissimuler - totalement ou partiellement - sa production; on peut en citer quelques unes:

- Payer moins d'impôts (évasion fiscale);
- Payer moins de cotisations sociales;
- Se soustraire aux normes d'hygiène, de sécurité, et de salaire.

Un exemple courant de dissimulation, en Algérie, concerne les entreprises commerciales qui refusent délibérément d'établir des factures de vente afin de minimiser le chiffre d'affaire à déclarer. Beaucoup d'entreprises utilisant des matières premières volatiles ou périssables comme intrant tiennent une double comptabilité. L'une enregistre les ventes à déclarer au fisc et la seconde celles à ne pas déclarer. Ce type de dissimulation des activités est davantage facilité par le mode de règlement des transactions qui ne s'effectue qu'avec des liquidités. L'usage du chèque n'est pas accepté dans le secteur privé à cause de sa traçabilité.

La tricherie dans les déclarations d'impôts est depuis longtemps monnaie courante en Algérie. Il semble que les opérateurs économiques qui déclarent le strict minimum le font, le plus souvent, sur les conseils d'un inspecteur du fisc qui perçoit une commission en conséquence.

La dissimulation de tout ou d'une partie des activités est le fait incontestable des entreprises du secteur privé. En revanche, les unités du secteur étatique n'ont aucun intérêt à dissimuler leurs gains; bien au contraire, elles ont tendance à les faire apparaître pour rehausser leur image. Chez elles, l'usage du chèque comme mode de règlement est toléré et les transactions commerciales sont toutes facturables.

2.3.2 - Les activités informelles

Les entreprises du secteur informel sont pour la majorité des entreprises non constituées en sociétés, appartenant à des ménages, dont le capital utilisé n'appartient pas aux unités de production en tant que telles mais à leurs propriétaires (OCDE, 2003). Les biens de l'entreprise peuvent être utilisés sans distinction pour les besoins de l'entreprise et pour ceux du ménage. Ce type d'entreprises ne peut pas recourir à des emprunts bancaires, ni soumissionner pour obtenir des marchés. Le montage de l'entreprise se fait par les fonds propres ou au moyen de prêts entre parents. Les propriétaires sont personnellement responsables sans limite de toutes les dettes et autres engagements souscrits avec autrui. Par ailleurs, ils sont tenus de se procurer les moyens financiers nécessaires à l'exploitation de leurs entreprises à leurs propres risques et périls.

Le secteur informel représente une part importante de l'économie particulièrement celle ayant trait au marché du travail. En Algérie, comme dans la plupart des pays en développement, ce secteur joue un rôle majeur dans la création d'emplois, la production et la formation de revenus pour la population démunie.

Les activités du secteur informel génèrent, pour la plupart, des biens et services dont la production et la distribution sont parfaitement légales², contrairement à la production illégale. La production de ce secteur est assurée au moyen d'équipements en majorité vétustes et à faible rendement. La recherche d'une rentabilisation de ces équipements peu efficaces pourrait expliquer le choix d'un agent économique à vouloir opérer dans le secteur informel où il peut :

- travailler sans respecter les normes de travail,
- travailler au-delà des limites légales de travail,
- sous-payer ses employés,
- ne pas faire de déclaration à la sécurité sociale,
- ne pas payer la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et autres charges.

² Une déclaration du représentant national de l'Union Nationale des Commerçants et Artisans d'Algérie parue sur le journal Le Quotidien du 07-02-2009 affirme que l'Algérie "compte 1500 000 commerçants dont plus de 60% exercent dans le secteur informel".

Parfois l'absence des institutions étatiques chargées de l'application des normes et des règlements sur le terrain encourage et facilite la survie du secteur informel.

2.3.3 - Les activités illégales

Les activités illégales sont des activités qui sont interdites et réprimées par la loi (OCDE, 2003). Malgré les difficultés pratiques évidentes que pose la collecte de données liées à la production illégale, celle-ci est néanmoins incluse dans le domaine de la production et, de ce fait, elle doit être évaluée. Le SCN de 1993 classe la production illégale en deux catégories:

- la production de biens ou services dont, la vente, la distribution ou les possessions sont interdites;
- les activités de production qui sont habituellement légales mais qui deviennent illégales si elles sont exercées sans autorisation.

Pour figurer dans le domaine de production ces deux types de production présupposent une condition essentielle à savoir un accord réciproque entre un acheteur et un vendeur consentants. Le vol est explicitement cité au paragraphe 6.33 du SCN de 1993 comme un exemple d'activité illégale n'ayant aucun effet sur la production et la valeur ajoutée mais les revenus dégagés du recel de biens volés doivent être enregistrés en tant que tels.

Depuis une décennie, on assiste en Algérie à une expansion extraordinaire et une spécialisation géographique des activités illégales; ainsi on remarque que:

- la corruption administrative et les commissions sur les marchés communément appelés «les affaires» touchent l'ensemble des régions du pays essentiellement les grosses agglomérations telle qu'Alger;
- le vol, le recel et la distribution de drogues et de produits hallucinogènes font partie des activités de bandes organisées dont l'ampleur se généralise de façon alarmante aux abords de la frontière Ouest;
- la production de biens dont la qualité ne répond pas aux normes en vigueur ou de produits contrefaits est la spécialité des gros importateurs de Mohammadia, Sétif, Batna, Aïn Mila;

- la reproduction illégale de la propriété intellectuelle est du ressort des petits commerces. Elle est minime en comparaison de celles mentionnées ci-dessus.

i) La corruption.

La corruption³ a atteint des proportions alarmantes. Le rapport de Transparency International pour l'année 2008, classe l'Algérie à la 92^e place sur un total de 180 pays. Il s'agit ici d'un phénomène qui se développe à une vitesse inquiétante. On distingue principalement, deux types de corruption (Johnson, 2000):

- celle lié à une prestation de service;
- et les paiements au profit de personnes occupant une position privilégiée.

Le premier cas concerne les paiements d'une «commission» pour des services marchands ou non marchands. Il s'agit de commission pour l'octroi de marché, d'un pot de vin dont il faut s'acquitter pour l'obtention d'un quelconque service auprès d'un agent de l'administration publique.

Dans le second cas, il s'agit principalement de grosses commissions versées à des personnes, qui de part leur position influente, garantissent une forme de protection et assurent toutes les formes de facilités administratives, bancaires, d'octroi de permis et autorisations. Parfois ces personnes servent de couverture à des sociétés travaillant pour leur compte et dirigées par des prête-noms.

ii) Le vol et le recel.

Le SCN de 1993 (§ 3.56) considère que les vols provoquent des redistributions importantes d'actifs et, par conséquent, il est nécessaire de les prendre en compte en tant qu'autres flux. On distingue deux types de vol :

- le vol de biens détenus en stock par les producteurs;
- le vol de biens d'équipement, de biens de consommation durables, d'argent et d'autres actifs financiers.

³ Au sujet de la corruption, dans un article intitulée «*La corruption ronge les wilayas et les communes du pays*», l'auteur affirme «Dès qu'il y a possibilité d'interaction avec le public, tout service, tout contrôle, tout acte administratif, toute sanction sont monnayables et passibles de transactions occultes,... etc» (le quotidien EL WATAN du 18 mai 2008).

S'agissant du vol de biens détenus en stock par les producteurs, ce type de vol n'est pas enregistrable en tant que changement de volume d'actifs que s'il est excessif. Si ce vol est le fait des employés on peut le considérer comme une rémunération du personnel en nature (OCDE, 2003).

iii) La vente de drogue.

La vente de la drogue et produits hallucinogènes connaît une prospérité extraordinaire dans les milieux urbains défavorisés où les jeunes, sans emplois, s'adonnent à l'usage de la drogue. Elle est assurée par des réseaux extrêmement bien organisés qui jouissent de relais à l'étranger. Le commerce de la drogue est l'eldorado de beaucoup de jeunes soucieux de s'enrichir rapidement. Pour certains, la vente de la drogue n'est qu'une action momentanée qu'ils abandonnent dès qu'ils ont amassé de quoi démarrer une affaire «honnête».

iv) Le blanchiment de capitaux

Les capitaux accumulés par les vols organisés, les extorsions effectuées par les groupes terroristes ou les revendeurs de drogues sont réinvestis dans des commerces réguliers, des demeures somptueuses et autres biens matériels. Il est difficile de tracer la provenance des capitaux ainsi investis et les banques ne sont pas conscientes de leurs implications dans le blanchiment des capitaux. La facturation par l'entreprise de l'achat de véhicules de luxe, de portables, de dîners somptueux et autres dépenses liées à un train de vie excessif constitue une autre forme de blanchiment d'argent qui, en plus, fait perdre de l'argent au fisc. Les vraies fausses factures sont présentées en tant que charge de l'entreprise et donc déductibles des revenus.

2.3.4 - Synthèse

Le graphe 1 dresse une synthèse sur deux dimensions des activités souterraines en Algérie et analyse leurs causes. Les surfaces proposées se réfèrent à des concepts et n'ont aucun rapport avec le poids que ces productions peuvent représenter. Chacune d'entre elles représente une partie de la production nationale, quel que soit l'emploi qui en est fait. On a dessiné un rectangle chaque fois qu'une production existe au croisement de ces deux dimensions. Les parties blanches des rectangles correspondent à la production mesurée. Les

parties grisées représentent les domaines de la production pour lesquels un tel enregistrement statistique n'existe pas.

Les lettres dans les surfaces renvoient aux diverses formes de non enregistrement statistique habituellement rencontrées :

A :	Des opérations manquantes dans les données de la comptabilité publique (aide internationale, comptes spéciaux, données relevant d'un secret d'Etat, etc.);
B :	Des unités formelles pour lesquelles les données statistiques ou comptables manquent pour l'exercice ;
C :	La part non déclarée par les unités ayant répondu aux déclarations statistiques; pour les unités formelles, cela correspond le plus souvent à une dissimulation fiscale;
D1:	L'absence de déclaration, sans volonté de se cacher, de la part d'unités économiques se situant en marge des régulations publiques : activités informelles, dissimulées et/ou illégales ;
D2:	Ceux qui ne souhaitent pas répondre, et cherchent à se dissimuler pour échapper au contrôle;
D3:	Ceux qui exercent une activité illégale, pouvant être réprimée par la loi (narcotrafiquants, receleurs, etc.)
E :	La part, ignorée par les statistiques, de la production non marchande des ménages;
F :	Opérations de corruption, pots de vin, commissions sur les marchés, détournements de biens publics, etc.

Graph 1: Les causes du non enregistrement des activités souterraines

Institutions	Secteur privé			Secteur étatique	
	Activité illégale	Activité légale	Activité non marchande	Activité contrôlée	
<u>Administrations et institutions sans but lucratif</u>		B		A	A
				F	F
<u>Sociétés</u>		2		3	3
		C		F	F
		4			
<u>Ménages</u>			7		
Entreprises individuelles formelles		B			
		C			
		6			
Entreprises individuelles souterraines	5	D1			
	D3	C			
		D2			
Produisant pour eux-mêmes				1	1

Source : Le chercheur inspiré de M. Sérurier, (2004).

Les lettres dans les surfaces renvoient aux diverses formes de non enregistrement statistique habituellement rencontrées. Les non enregistrements liés aux lacunes du système de collecte des données statistiques (B, C, E) sont cités dans divers cas d'activités souterraines. La non-estimation de l'économie souterraine n'est pas simplement le fait de personnes physiques ou morales cherchant à se dérober de l'administration fiscale, elle est aussi due aux défaillances du système de collecte de données.

3-LES FACTEURS DE DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE SOUTERRAINE EN ALGERIE

Les facteurs qui motivent le passage du secteur formel vers le secteur souterrain sont variés.

a) Les coûts marginaux d'exercice

D'un point de vue analytique simple, la décision d'un agent économique de choisir d'opérer dans le secteur souterrain est déterminée par l'espérance d'un profit marginal (risque ajusté) tiré de son activité dans ce secteur contre le coût marginal qu'il doit supporter en exerçant dans le secteur officiel.

b) Le mode de règlement

L'usage généralisé de ventes sans factures et les règlements en liquidités dans le secteur privé contraignent les agents économiques, même ceux de bonne foi, à recourir à la sous déclaration des revenus car ils ont du mal à justifier leurs charges.

c) Le degré de réglementation publique et le libéralisme économique

Face au libéralisme économique -souvent interprété par l'agent économique comme une liberté de commerce, de fixation des prix, voire de dérèglement de l'environnement économique où il peut agir à sa guise-, un fort degré de réglementation publique (permis, prix, hygiène, facturation, etc.) engendrant des coûts supplémentaires d'opération est, au contraire, perçu comme étant un environnement contraignant qui peut inciter l'agent économique à vouloir verser dans le secteur souterrain. Sur un échantillon de 84 pays en développement, pays en transition et pays développés, une augmentation d'un point de l'indice de réglementation (qui va de 1 à 5)

donne lieu à une croissance de 10% de l'économie souterraine (Schneider, 2002).

d) L'absence d'ordre public

L'absence (ou le laxisme) d'application de la loi sur le terrain instaure un sentiment de non gouvernance et fait naître un esprit d'impunité chez les agents économiques qui n'hésitent pas alors à franchir le pas vers l'économie souterraine se sentant à l'abri de toute répression.

e) La charge fiscale et sociale

L'arbitraire des agents du fisc, les taux d'imposition élevés, la multiplication des régimes d'imposition et leur constant changement fournissent une impulsion puissante pour l'évasion vers l'économie souterraine. C'est à juste titre qu'une récente étude effectuée par la Banque Mondiale datant de 2008 et relative à la fiscalité et ses complications classe l'Algérie à la 166^e place sur 181 (El Watan, 2008).

f) L'ampleur de l'instabilité macro-économique

Plus le degré d'instabilité macro-économique est grand, plus est grande l'incitation pour s'engager dans des transactions souterraines. En particulier, l'instabilité macro-économique induit le vol des devises étrangères, la fuite des capitaux, et la passation de transactions commerciales non réglementaires. De plus, masquer les comptes d'une entreprise devient plus facile quand les prix sont volatiles et changent rapidement.

g) Le type d'activité

Certaines d'activités nécessitant peu d'installations et d'équipements pour leur exploitation sont plus enclines à verser totalement ou partiellement dans l'économie souterraine. Au contraire, lorsque l'investissement initial est important, le coût de passage vers le secteur souterrain est grand, de même que la probabilité de se faire attraper et pénaliser.

h) La corruption

Il est souvent difficile pour une entreprise naissante de se conformer strictement aux règles et textes de lois. La pression exercée

par les diverses administrations (fisc, qualité, prix, etc.) est très dissuasive (Johnson, 1998). Cette pression continue exaspère l'entrepreneur qui n'a d'autre choix que de recourir aux pots de vin pour la faire relâcher afin de libérer son esprit et pouvoir s'investir dans son travail. Le Doing Business de 2008, dont l'indice élaboré par la Banque Mondiale mesure la réglementation des affaires dans 181 pays, classe l'Algérie à la 132^e place. Face à une administration où la corruption est présente, un agent économique potentiel bascule sans hésiter dans le secteur souterrain.

i) Le coût d'accès prohibitif.

Le montage d'une entreprise économique exige souvent d'importants moyens financiers. Une enquête sommaire - conduite auprès d'un échantillon de 78 unités économiques de taille de 1 à 10 employés dans les zones industrielles de Skikda, Constantine et Annaba ainsi qu'auprès de deux études notariales et un commissariat aux comptes sur les coûts d'accès - a permis de dresser le tableau 1 ci-dessous. Les coûts figurants sur ce tableau constituent la moyenne des montants déclarés arrondis au millier de dinars supérieur de l'échantillon observé⁴.

Sans prêt bancaire (réservé aux privilégiés), il est difficile pour quelqu'un de pouvoir autofinancer le montage d'une entreprise, véritable parcours du combattant qui exige 14 procédures et 24 jours alors qu'en Angleterre un seul jour suffit.

Tableau 1: Charges préliminaires et coût d'installation (Unité DA)

Désignation	Coût moyen	Fréquence
Prospection et étude de marché	50 000	Une fois
Etude notariale	50 000	Une fois
Inscription au registre de commerce	15 000	Une fois
Travaux d'aménagement	200 000	Une fois
Loyer déclaré ⁵	10 000	Mensuelle
Loyer non déclaré	20 000	Mensuelle
Création d'un compte bancaire + dépôt du capital	200 000	Une fois
Pot de vin pour octroi de crédit bancaire (10 à 20% du crédit)	200 000	Une fois par crédit
Pot de vin pour octroi d'un marché (5% du marché)	200 000	Une fois par marché

Source : Fait par nous-mêmes.

⁴ 22 entreprises n'ont pas répondu aux questionnaires, 17 ont répondu vaguement.

⁵ Les loyers sont payables à l'avance pour 24 mois et plus.

4 -LE CONCEPT DE MACRO-ELECTRICITE.

Evaluer l'économie souterraine figure en bonne place parmi les nombreux défis que pose la mesure macro-économique dans les pays en développement. Or, ce type de mesure se heurte à l'une des difficultés majeures que rencontrent les économistes : l'insuffisance, quand ce n'est pas l'absence, de données statistiques permettant une approche directe de ce phénomène. En fait, l'économie souterraine appartient au même trou noir de la méconnaissance statistique (Schneider, 2002). Dans ce contexte, l'OCDE (2003) suggère que «le modèle de la consommation d'électricité a sans doute sa place pour modéliser un niveau détaillé, comme l'estimation de la croissance d'une branche d'activité particulière pour laquelle on ne dispose pas de données d'enquête».

Cet article utilise cette méthode de l'indicateur global, qui loin d'apporter une mesure exhaustive de l'économie souterraine en Algérie, va quand même au moyen d'un seul indicateur unique à savoir la consommation électrique estimer la part de l'économie souterraine dans l'économie globale.

4.1 - L'énoncé du modèle

A cause d'une trop lente adaptation méthodologie des statistiques au système de l'économie de marché, l'évaluation de l'économie souterraine se trouve minimisée dans l'estimation officielle du PIB (voir les données) (Friedmann, 2000). Les chiffres annoncés représentent approximativement l'évaluation officielle des activités économiques du pays mais ne reflètent pas et ne fournissent pas une estimation globale de l'ensemble des activités économiques. Une mesure plus globale de l'activité économique requière un indicateur différent (Kaufmann, 1996). Une étude faite sur 69 pays (Friedmann, 2000) a démontré l'existence d'une étroite corrélation entre la consommation électrique et la production dans ces pays où la part de l'économie souterraine est dérivée selon l'équation de base suivante :

Economie souterraine = Activité économique globale - PIB officiel ⁶

Sachant que les variations de la croissance de l'économie globale sont liées aux variations de la consommation électrique.

⁶ PIB Officiel = Economie globale (100%) – Economie souterraine.

4.1.1 - L'élasticité de la consommation électrique

Pour mesurer l'activité économique globale, la consommation électrique est considérée comme le meilleur simple indicateur physique. Des observations empiriques faites à travers le monde sur l'activité économique globale (AEG) et la consommation électrique ont montré que ces deux indicateurs macro-économiques suivent des mouvements liés et parallèles, avec une élasticité de la consommation d'électricité / économie globale, généralement proche de un (Kaufmann, 1996). A la différence d'autres sources d'énergie, le courant électrique infiltre tous les aspects de l'activité économique moderne et son remplacement est difficile à court terme. En dépit de l'usage d'autre forme d'énergie (gaz, gasoil) dans certaines activités économiques telles les cimenteries, les boulangeries, etc., à l'échelle macro-économique, la relation consommation électrique - production reste stable.

Partant d'une projection de l'estimation de l'activité économique globale de laquelle le PIB est déduit, on dérive la part de l'économie souterraine.

On doit noter cependant, que, par définition, n'importe quelle mesure de l'économie souterraine est sujette à une marge d'erreur potentielle. De plus, des erreurs provenant des prétentions méthodologiques faites dans cette approche ne doivent pas être éliminées. Par conséquent, il est important de ne pas laisser le lecteur s'embarquer dans un sentiment de fausse précision des résultats. Au lieu d'une évaluation précise, exhaustive de l'économie souterraine, les chiffres fournis par ce modèle à indicateur global doivent être considérés comme des ordres de grandeur globaux et la part de l'économie souterraine ne reste qu'une approximation raisonnable car seule une exhaustivité des comptes nationaux couplée à un système de collecte de données de base dûment élaboré reste la solution pouvant garantir un degré de fiabilité acceptable.

4.2 - L'application du concept macro-électrique

4.2.1 - La base de référence des données

L'année 1986 marque le début d'une longue période de transition vers l'économie de marché. A l'origine on a souhaité analyser la période allant de 1985 à 2005 afin de faire le parallèle entre l'évolu-

tion de l'économie souterraine et la restructuration macro-économique, mais la disponibilité des statistiques a fait défaut. En effet, jusqu'en 1995, le taux de croissance du PIB était calculé sur la base du prix courant qui lui inclut un taux d'inflation. Après 1995, l'ONS utilise un mode de calcul proche des normes internationales et fournit des indices de croissance du PIB comparables à ceux d'autres pays. La vraisemblance de l'estimation de l'économie souterraine repose sur la fiabilité des données, aussi on a décidé que :

- la période d'observation et d'analyse porte sur une décennie et s'étale de 1996 à 2005 coïncidant avec l'utilisation d'un PIB calculé en volume;
- l'année de base est l'année 1995;
- partant de l'analyse effectuée par Friedman sur le taux de l'économie souterraine dans 69 pays, et après examen des taux d'économie souterraine dérivés pour les pays dont l'économie présente des similitudes avec celle de l'Algérie, on obtient ceci:

Tableau 2 Exemples d'économies souterraines

Pays	Taux
Russie	27 %
Maroc	39 %
Kazakhstan	22 %
Tunisie	45 %
Ukraine	12 %

Source: Friedman (2000).

L'économie algérienne est fortement dépendante de la production et l'exportation des hydrocarbures relevant du secteur étatique où la seule forme d'activité souterraine qui pourrait exister serait le fait de quelques activités illégales de pots de vin ou de commission lors de passation de marché. Ceci étant, et au vu des estimations du taux des activités souterraines d'autres pays, on estime la part des activités souterraines en Algérie, pour l'année 1995, à 15% du PIB.

4.2.2 - Les données statistiques disponibles

Toutes les données utilisées dans ce modèle sont recueillies auprès de l'Office National des Statistiques.

i) Les PIB de 1996 à 2005.

Les taux de croissance du PIB sont fournis par l'ONS et sont exprimés en pourcentage dans la première ligne du tableau 3. La seconde ligne de ce tableau exprime l'augmentation cumulée du taux de croissance du PIB en partant de l'année de référence égale à 100⁷. Ainsi, si le PIB est 100 en 1995, il représente 139,9 en 2006 par rapport à l'année 1995 soit une croissance de 39,9%. On dénomme ce cumul «l'indice du PIB».

ii) La consommation électrique de 1996 à 2005

La consommation électrique est exprimée en gigawatts par heure (gwh) et elle est tirée des annuaires statistiques de l'ONS pour la période concernée. L'évolution annuelle de la consommation électrique est calculée d'une année sur l'autre dans le tableau 4 en partant de l'année 1995 qui est considérée comme année zéro ou année de référence. Cette évolution est obtenue en divisant par l'année (n-1) la différence entre l'année (n) et l'année (n-1) ; le résultat étant multiplié par 100 pour obtenir le taux de croissance annuelle.

iii) L'application du modèle

Une fois les données réunies et les équations du modèle énoncées, on peut procéder à son application⁸. Dans cette étape, on estime l'activité économique globale (AEG) à partir des variations de la consommation électrique en supposant un scénario d'élasticité unitaire. Puis on calcule l'évolution de l'économie globale en prenant comme année de référence 1995 égale à 100. L'indice de l'AEG cumule les taux de croissance annuels en partant de l'année de référence. En assumant une part de l'économie souterraine de 15% en 1995, la base du PIB officielle est alors ramenée de 100 à 85. La troisième ligne du tableau 5 recalcule l'indice du PIB officiel sur la nouvelle base 85 partant de la ligne 2 du tableau 3 (par exemple $88,1=(103,7/100)*85$; $118,9=(139,9/100)*85$; le nouvel indice est

⁷ Les deux indicateurs PIB et AEG chacun dans sa conception sont sensés représenter 100% à l'année de référence.

⁸ Les méthodes de calcul utilisées ici sont celles développées par Kaufmann (1996) dans son étude sur les pays indépendants de l'ex union soviétique (Ukraine, Hongrie, Pologne, Roumanie, Géorgie, Russie, etc.).

égal à l'ancien/100 puis multiplié par la nouvelle base). Le tableau 5 montre les résultats ainsi obtenus.

L'étape suivante consiste à déterminer l'évolution de l'économie souterraine comme part de l'économie globale pour la période observée. Celui-ci est obtenu en soustrayant de l'économie globale **a) le PIB officiel recalculé b) dans le tableau 6.**

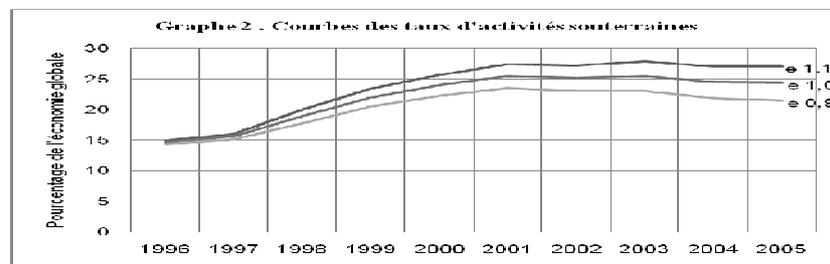
Sur la base des résultats obtenus au tableau 6, on calcule la part de l'économie souterraine et celle du PIB dans l'économie globale qui par définition est égale à 100. Le tableau 7 montre la part de chacun des secteurs dans l'économie globale.

Tous les calculs sont refaits avec une élasticité de 1,1 pour appliquer un scénario défavorable puis avec une élasticité de 0,9 pour un scénario favorable et présentés dans le tableau 8.

La représentation graphique de ces trois indicateurs montre une hausse rapide de la part de l'économie souterraine, suivie d'un ralentissement à partir de l'année 2002. Ceci s'explique par la progression remarquable du PIB observée à partir de cette année.

En dix ans, la part de l'économie souterraine a progressé de 1% d'une année sur l'autre. Dans la même période la part des hydrocarbures dans la production nationale est passée de 36 à 52%, portée par une hausse des prix et une forte demande du brut à partir de 2002. Ce qui laisse penser que le ralentissement du taux de l'économie souterraine est conjoncturel. Une baisse des revenus pétroliers pourrait relancer sa progression.

Selon le modèle macro-électricité et compte tenu des données disponibles, la part de l'économie souterraine dans l'économie globale se situe dans une fourchette de 21 à 27%. Les contraintes de disponibilité et de qualité des données ont limité la portée de cette étude.



Source : Le chercheur

5 - CONCLUSION ET LES RECOMMANDATIONS

Les difficultés inhérentes à la mesure des activités souterraines, conjugués avec l'hésitation des organismes gouvernementaux pour reconnaître leur importance, a conduit à une négligence du segment souterrain de l'économie.

Ce document est une première tentative pour fournir une approche comparative sur l'économie souterraine en Algérie. En évaluant son évolution et sa taille, on est allé plus loin puisqu'on a expliqué ce qui est important dans la structure et la dynamique de cette économie. On a présenté un cadre analytique simple dans lequel on a souligné les forces caractérisant l'économie souterraine (contrairement aux notions conventionnelles du secteur souterrain étudié dans d'autres régions du monde):

- la coexistence de deux secteurs étatique et privé, où les institutions étatiques et les entreprises publiques jouent un rôle important;
- l'importance de la normalisation et de la régulation économique dans la motivation du choix des activités souterraines;
- la forte liaison dans la relation administration-activités souterraines;
- l'absence de contrôle sur la voie publique devenue terrain commercial des activités souterraines; et
- la forte mobilité des agents économiques souterrains non liés à des actifs lourds (investissement, équipement);
- une convergence de la bureaucratie, de la corruption et du contournement des règlements,
- une fiscalité en perpétuel changement.

La méthodologie principale utilisée pour comparer empiriquement l'évolution de l'économie souterraine est basée sur la mesure de la différence entre la croissance de la consommation d'électricité (comme approximation de la croissance économique globale), d'une part, et la croissance officielle du PIB, de l'autre. Les résultats empiriques principaux de cette méthodologie comparative sont la taille et la croissance significative de l'économie souterraine dans l'économie globale qui représente une progression moyenne de 1% par année sur la période observée.

Les recommandations qui paraissent nécessaires pour la prise en compte du phénomène de l'économie souterraine en Algérie concernent plusieurs aspects:

- sur le plan micro-économique, la réhabilitation du chèque comme unique moyen de règlement des transactions commerciales;
- la moralisation de l'administration pour limiter la corruption, le contournement des lois et règlements et le harcèlement administratif;
- le passage au SCN de 1993 pour se conformer aux normes internationales telles que l'application de la norme de diffusion des données, etc.;
- la mise à niveau du système de collecte de données.

L'économie souterraine n'est pas une fatalité et son évaluation est possible. On peut discuter le choix du modèle d'évaluation macro-économique utilisé pour l'enrichir ou le rejeter mais ce qui serait encore mieux, c'est l'amélioration du système de collecte de données couplée d'une exhaustivité des comptes nationaux pour une meilleure évaluation de la sphère de production.

Références bibliographiques

Banque Mondiale, 2008. *Rapport de la région MENA*, "Doing Business", rapport N° 45695.

CNES, 2004. Les exigences de mutation du système d'information économique et sociale, Contribution au débat national, *Projet de rapport. Commission «Perspectives de Développement Economique et Social»*.

El-Watan, 2008. *Supplément économique hebdomadaire*, article, «Quand la corruption devient une fatalité».

Friedman E, Johnson S, Kaufmann D, & Zoido-Lobaton P, 2000. Data from: "Dodging the Grabbing Hand: The Determinants of Unofficial Activity in 69 Countries" *from Journal of Public Economics*, June 2000.

Johnson S, Kaufmann, D, & Zoido-Lobaton P., 1998. Regulatory Discretion and the Unofficial Economy, *American Economic Review*, May 1998

Johnson S, Kaufmann D, McMillan J, & Woodruff C, 2000. Why do firms hide? Bribes and unofficial activity after communism, *Journal of Public Economics*, N°76.

Kaufmann D, & Kaliberda A, 1996. Integrating the Unofficial Economy into the Dynamic of Post-Socialist Economies, *The World Bank*.

OCDE 1997. *Framework for the Measurement of Unrecorded Economic Activities in Transition Economies*, OECD/GD(97)177 (en anglais uniquement), OCDE, Paris.

OCDE, 2003. *Manuel de mesure de l'économie non observée*, Paris, 2003.

Transparence internationale, 2008. *Rapport annuel 2008, "Rapport mondial sur la corruption 2008"*, Cambridge University Press.

A N N E X E S

Tableau 3: Evolution annuelle et cumulée du PIB pour la période 1996-2005 (%)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Taux de croissance	2,2%	2,6%	4,8%	6,9%	5,2%	5,1%
PIB Indice 100 en 1995	115,3	117,9	122,7	129,6	134,8	139,9

Tableau 3: Suite

	1995	1996	1997	1998	1999
Taux de croissance		3,7%	1,1%	5,1%	3,2%
PIB Indice 100 en 1995	100	103,7	104,8	109,9	113,1

Source : Algérie en quelques chiffres N° 38, 33, 31, 29, 27, édités par l'ONS.

Tableau 4: Evolution des consommations électriques 1996-2005 (Gwh)

Année	Consommation électrique	Taux de croissance
1995	15696	-
1996	16210,6	3,3%
1997	16560,4	2,2%
1998	18165,1	9,7%
1999	19614,4	8,0%
2000	20761	5,8%
2001	21901	5,5%
2002	22977,5	4,9%
2003	24935,6	8,5%
2004	25919,8	3,9%
2005	27314,4	5,4%

Source : Annuaire statistique N° 15 à 25.

Tableau 5: Consommation électrique et approximation de l'activité économique globale 1996-2005

Année	Estimation du taux de l'AEG	Indice de l'AEG 1995 = 100 a)	Indice du PIB officiel recalculé sur la base 85 b)
1995	-	100	85,0
1996	3,3%	103,3	88,1
1997	2,2%	105,5	89,1
1998	9,7%	115,2	93,4
1999	8,0%	123,2	96,1
2000	5,8%	129	98,0
2001	5,5%	134,5	100,2
2002	4,9%	139,4	104,3
2003	8,5%	147,9	110,2
2004	3,9%	151,8	114,6
2005	5,4%	157,2	118,9

Source: Nous-mêmes.

Tableau 6: **Evolution de l'économie formelle et de l'économie souterraine 1996-2005**

Année	Indice du PIB officiel recalculé b)	Indice de l'économie souterraine	Indice de l'AEG 1995 = 100 a)
1995	85,0	15,0	100
1996	88,1	15,7	103,3
1997	89,1	17,4	105,5
1998	93,4	22,8	115,2
1999	96,1	28,1	123,2
2000	98,0	32,0	129
2001	100,2	35,3	134,5
2002	104,3	36,1	139,4
2003	110,2	38,7	147,9
2004	114,6	37,8	151,8
2005	85,0	38,9	157,2

Source: *Le chercheur*.

Tableau 7: **Proportion de l'activité formelle et de l'activité souterraine dans l'économie globale (100)**

Année	Part de l'économie formelle	Part des activités économiques souterraines	Par des activités économiques globales
1996	85,3	15,7	100
1997	84,4	17,4	100
1998	81,1	22,8	100
1999	78,0	28,1	100
2000	76,0	32,0	100
2001	74,5	35,3	100
2002	74,8	36,1	100
2003	74,5	38,7	100
2004	75,5	37,8	100
2005	85,0	38,9	100

Source : *Le chercheur*.

Tableau 8: **Part de l'activité souterraine suivant les trois scénarios**

Année	Elasticité 1,0	Elasticité 1,1	Elasticité 0,9
1996	14,7	14,9	14,4
1997	15,6	16,0	15,1
1998	18,9	20,0	17,8
1999	22,0	23,4	20,5
2000	24,0	25,7	22,3
2001	25,5	27,4	23,5
2002	25,2	27,2	23,0
2003	25,5	27,9	23,0
2004	24,5	27,0	21,9
2005	24,4	27,0	21,5

Source : *Le chercheur*.